



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 14 mars 2024

Le ministère de la Justice recrute plus de 150 éducatrices et éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse

Inscriptions au concours du 13 mars au 6 mai sur lajusticerecrute.fr

Avec un budget sans précédent qui dépasse pour la première fois les 10 milliards d'euros, sous l'impulsion d'Éric Dupond-Moretti, garde des Sceaux, le ministère de la Justice poursuit ses efforts de recrutement en 2024, avec l'ouverture de 157 postes d'éducatrices et d'éducateurs pour sa direction de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), accessibles par concours. Leur mission : accompagner les jeunes confrontés à la justice et les aider à s'insérer dans la société.

Éducateur de la PJJ, un repère pour les jeunes confiés à la justice

Dans le cadre du suivi judiciaire des mineurs ayant commis une infraction, les éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse sont chargés de construire un projet éducatif pour chaque jeune afin qu'il puisse intégrer durablement un dispositif d'insertion sociale scolaire ou professionnel, quels que soient son parcours ou ses difficultés.

Echangez en ligne avec des éducateurs
de la PJJ

Rendez-vous le jeudi 21 mars sur
lajusticerecrute.fr
pour un premier *live-chat* sur le métier

Une grande diversité de missions

Être éducateur de la PJJ, c'est pouvoir exercer une grande diversité de missions et de fonctions. Au tribunal, l'éducateur de la PJJ a une mission d'**aide à la décision du magistrat** et rencontre le jeune avant son passage devant le juge des enfants. Il évalue la situation et propose un suivi éducatif adapté.

Acteur de terrain, il met en œuvre et accompagne les mesures éducatives ou les peines décidées par le magistrat. Il agit soit dans le milieu de vie habituel des jeunes, soit dans les lieux de placement de la PJJ (foyer, centre éducatif renforcé, centre éducatif fermé, ...), soit en détention. Il travaille en lien avec la famille du mineur, dans une démarche de soutien à l'autorité parentale.

L'éducateur de la PJJ intervient également dans les procédures civiles pour évaluer la situation du jeune et apporter un éclairage au juge des enfants afin qu'il prenne les décisions adaptées, notamment en cas de situation de danger pour le mineur.



Contacts presse

Cabinet du garde des Sceaux : Tél : 01 44 77 63 15 - secretariat-presse.cab@justice.gouv.fr
Bureau de presse : Tél : 01 44 77 65 54 - presse-justice@justice.gouv.fr

Tous les communiqués :
www.justice.gouv.fr/presse

Un travail d'équipe

L'éducateur de la PJJ travaille au quotidien au sein d'une **équipe pluridisciplinaire, avec des collègues dont les missions sont complémentaires**, qu'il s'agisse de professeurs techniques, de psychologues, d'assistants de service social ou encore de cadres éducatifs.

De nombreuses perspectives d'évolution

Une fois en poste, les professionnels peuvent bénéficier d'une **large offre de formation** dans les champs de l'action éducative, de la protection de l'enfance ou encore du management pour les accompagner dans leur progression de carrière.

Les éducateurs de la PJJ peuvent également **évoluer vers des fonctions d'encadrement** d'équipes ou de structures et **devenir cadres éducatifs ou directeurs des services** de la PJJ. Le maillage des 230 structures de la PJJ sur le territoire national permet également des **mobilités géographiques** tout au long de la carrière des professionnels.

Un éducateur en début de carrière perçoit environ 2 262 € nets par mois et jusqu'à 3 656 € nets par mois en fin de carrière.

Qui peut candidater ?

Tous les titulaires d'un diplôme de niveau bac +3 peuvent se présenter au concours. Au-delà de leur formation initiale, la PJJ recherche des femmes et des hommes dotés d'un sens de l'initiative, d'empathie et d'analyse. Confrontés à des situations difficiles, les éducateurs doivent se montrer persévérants et savoir être à l'écoute des autres, tout en restant fermes dans leurs décisions.

Les inscriptions au concours sont ouvertes du 13 mars au 6 mai 2024. Les épreuves écrites auront lieu le 12 septembre 2024. Les épreuves orales d'admission se dérouleront du 2 au 13 décembre 2024. La rentrée de la nouvelle promotion à l'École nationale de la protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ) aura lieu le 1^{er} mars 2025.

D'autres voies d'accès au métier sont possibles. Retrouvez plus d'informations sur lajusticerecrute.fr

À l'issue du concours, les futures éducatrices et éducateurs bénéficient d'une **formation rémunérée (environ 1806 € nets par mois) à l'École Nationale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (ENPJJ) pendant 18 mois.**

Retrouvez l'interview de Maxime, éducateur de la PJJ, sur lajusticerecrute.fr
et découvrez [le film dédié au métier d'éducateur de la PJJ](#)

Pour s'inscrire, rendez-vous sur lajusticerecrute.fr